

Rencontre des responsables qualité

## Institut national pour la qualité: le corps médical souhaite apporter sa pierre à l'édifice

Quel doit être le rôle du corps médical dans l'élaboration du futur institut national pour la qualité dans le domaine de la santé? C'est là une des questions abordées par la conseillère nationale Bea Heim et le vice-directeur de l'OFSP Andreas Faller lors de la dernière rencontre des responsables qualité des organisations représentées à la Chambre médicale. Depuis 2008, cette plateforme fondée par la FMH veille à ce que le corps médical ait voix au chapitre pour tout ce qui touche à la qualité médicale.

Fabienne Hohl

Le 9 juin dernier, quelque 30 responsables qualité des organisations spécialisées, organisations faitières et sociétés cantonales de médecine en provenance des quatre coins du pays se sont rendus à Berne pour s'informer et discuter des derniers développements politiques et techniques en matière de qualité médicale. Conscients que les médecins doivent jouer un rôle actif et visible dans ce domaine, c'est déjà la troisième année qu'ils répondent favorablement à cette invitation. «Nous voulons savoir ce qui se passe à l'OFSP et à la Confédération», déclare Cornelia Moll-Roth de la société de médecine du canton de Soleure. «Une chose est certaine: en tant que fournisseurs de prestations, nous voulons et devons participer à la définition de la qualité médicale. Les démarches visant à la garantir sont nombreuses, mais il est également indispensable d'améliorer la transparence des soins – comme le souhaite d'ailleurs le public.»

La mise sur pied d'un institut national dans le cadre de la stratégie de la Confédération en matière de qualité dans le système de santé est actuellement au centre de toutes les préoccupations. Lors de la der-

nière rencontre des responsables qualité, Bea Heim, conseillère nationale socialiste, Andreas Faller, vice-directeur de l'OFSP, et Daniel Herren, membre du Comité central de la FMH, ont esquissé les tenants et aboutissants de cet important projet d'envergure nationale.

### Bea Heim, conseillère nationale: «L'institut pour la qualité doit bénéficier aux patients.»

Tous trois estiment indispensable de créer un institut national pour la qualité afin de disposer d'outils scientifiques pour observer et, le cas échéant, contrer la pression croissante qu'exerce l'économie sur le système de santé. Grâce à cet institut, on sera en mesure de prendre des décisions en se basant sur des preuves, car l'assurance qualité permet non seulement d'améliorer les soins et la sécurité des patients, mais surtout d'éviter des frais inutiles. Or, dans ce domaine, les connaissances et le consensus politique font actuellement défaut, constate B. Heim. Aussi appelle-t-elle la Confédération à collaborer avec le corps médical et les autres acteurs de la santé pour définir et appliquer



Les responsables qualité des organisations médicales en pleine discussion.

Correspondance:  
FMH  
Martina Hersperger  
Données, démographie et  
qualité (DDQ)  
Elfenstrasse 18  
Case postale 170  
CH-3000 Berne 15

ddq@fmh.ch

des objectifs nationaux. «La Confédération doit se charger de la création des conditions politiques nécessaires, et le corps médical assumer la responsabilité médicale. Ainsi, les deux acteurs se partageraient les responsabilités dans l'intérêt des patients. Les critères purement économiques des caisses-maladie n'y ont pas leur place!» B. Heim suggère de doter l'institut d'un conseil paritaire qui aurait un rôle consultatif auprès de la Confédération. Pour la conseillère nationale, il ne fait aucun doute que «ce qui compte est le savoir-faire médical» et que le monde politique a dès lors besoin du soutien des médecins. «Mais il est malheureusement plus simple d'obtenir du Parlement de l'argent pour des avions de combat que pour garantir la sécurité des patients et assurer la qualité des traitements et des soins.» Selon elle, l'institut national pour la qualité doit avant tout bénéficier aux patients, raison pour laquelle elle se montre critique à l'égard du descriptif des tâches de l'institut, qui omet la recherche centrée sur les patients.

#### La balle est dans le camp de l'OFSP

Il est vrai que l'OFSP va devoir surmonter bien des défis pour mettre sur pied un institut national pour la qualité, à commencer par les intérêts particuliers et la complexité du domaine. Et les difficultés ne vont pas s'estomper avec le temps, car «les bases légales figurent déjà depuis longtemps dans la LAMal», reconnaît A. Faller. Ce qui n'empêche pas ce dernier de plaider énergiquement en faveur d'une collaboration des acteurs de la santé qui soit tournée vers l'avenir afin que la stratégie en matière de qualité, conduite par la Confédération, permette de faire toute la transparence nécessaire pour l'ensemble des groupes cibles – y compris la population. Selon A. Faller, il s'agit de créer un institut national, de répartir les rôles entre les partenaires de la santé, d'instaurer un monitoring et un controlling, et de mettre en œuvre des programmes qualité. Quant à la structure du futur institut, l'OFSP a élaboré deux variantes [1] et examine en ce moment l'opportunité de modifier la LAMal, de manière à pouvoir mettre sur pied un institut sous la forme envisagée.

#### La FMH souhaite un institut indépendant

Daniel Herren, membre du Comité central de la FMH, salue l'idée de créer un institut sur le modèle d'une organisation faîtière qui serait chargé de définir les conditions cadres à même de garantir la qualité médicale, tout en insistant sur son indépendance: «L'institut pour la qualité ne doit pas être rattaché à l'OFSP», déclare-t-il. Avant de déconseiller vivement de revoir à la baisse les 25 millions actuellement budgétés pour l'ensemble de la stratégie nationale en matière de qualité: «10 millions ne suffisent pas.» D. Herren évoque également la question du Health Assessment Technology (HTA), et en particulier la durée de la procédure d'autorisation de mise sur le marché des nouveaux médicaments, qu'on ne sait pour le moment



Bea Heim, conseillère nationale socialiste, compte sur la participation du corps médical à l'élaboration du futur institut national pour la qualité.



Andrea Faller, vice-directeur de l'OFSP, plaide en faveur d'une collaboration tournée vers l'avenir entre les différents acteurs de la santé.



Pour Daniel Herren, membre du Comité central de la FMH, le futur institut national pour la qualité doit être indépendant.

### Rencontre des responsables qualité

Depuis 2008, la Fédération des médecins suisses (FMH) invite deux fois par année les responsables qualité des organisations médicales à se réunir à l'occasion de la «rencontre des responsables qualité». L'objectif de cette plateforme est de soutenir les responsables sur le plan technique et politique dans leurs démarches qualité et à promouvoir la collaboration entre les partenaires de la santé. Lors de ces rencontres, le domaine Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH présente les projets en cours et encourage l'échange entre les participants. En outre, d'éminents conférenciers issus des milieux scientifique et politique exposent les derniers développements dans le domaine de l'assurance qualité. Ces rencontres permettent d'articuler, aussi bien à l'intérieur du corps médical qu'à l'extérieur, les questions, besoins et suggestions en matière de qualité médicale et d'encourager ainsi les participants à poursuivre leurs efforts.

Les rencontres des responsables qualité sont une série de manifestations mises sur pied par le groupe de travail Qualité de la FMH (GTQ-FMH) et organisés par le domaine DDQ (direction: Dr Daniel Herren, membre du Comité central; responsable: Martina Hersperger). La prochaine rencontre aura lieu le 10 novembre 2011.

Vous trouverez de plus amples informations sur les projets de la FMH en matière de qualité: [www.fmh.ch](http://www.fmh.ch) → Autres thèmes → Qualité.

comment alléger. A. Faller est conscient que l'évaluation de ces médicaments par l'OFSP est «susceptible d'être améliorée» et que certaines réflexions éthiques à la base de la loi sont en partie trop strictes, à l'instar de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments pour enfants selon la loi sur les produits thérapeutiques, pointée du doigt par Hélène Beutler, pédiopsychiatre. Hans Ulrich Iselin de la société de médecine du canton d'Argovie souhaite que le HTA soit intégré dans le futur institut pour la qualité de manière à tirer profit des synergies. S'ensuit une discussion animée lors de laquelle A. Faller se révèle être un interlocuteur attentif qui semble vouloir faire entendre les demandes du corps médical auprès de l'OFSP. Il en va de même pour la question des registres médicaux, soulevée par Jürg Nadig, oncologue. A. Faller assure que la Confédération est soumise à l'obligation de

collaborer lors de l'élaboration de registres – notamment en ce qui concerne le financement par l'industrie, laquelle exige en contrepartie l'accès aux registres [2]. Une question qui devra impérativement être réglée dans la future loi sur les registres, précise D. Herren.

### Le corps médical s'engage pour la qualité

Malgré toute la bonne foi du vice-directeur de l'OFSP, les responsables qualité souhaitent avant tout des actes et pas seulement des paroles. «Nous ne savons pas concrètement quel va être notre rôle dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de qualité», constate Yvette Attinger Andreoli, psychiatre. Il semblerait que dans ce domaine, comme bien souvent dans notre pays, seule la persévérance paie. La FMH fait quant à elle avancer la discussion et permet au corps médical de faire entendre sa voix: en lançant des études, en y participant et en communiquant les résultats, à l'instar de l'étude sur le besoin d'information des patients en matière de qualité des prestations des médecins de famille (2010) [3]; en participant à l'organisation du Swiss Quality Award et en soutenant des initiatives qualité novatrices [4]; ou encore en lançant un projet de monitoring de la qualité accessible à tous visant à accroître la visibilité des activités qualité en médecine ambulatoire [5]. Les débats engagés de la rencontre qualité le prouvent: le corps médical a beaucoup à apporter à la stratégie nationale en matière de qualité et, grâce au soutien des organisations médicales, la FMH est en mesure de porter les connaissances de ses membres au plan national.

### Références

- 1 Rapport au Conseil fédéral sur la concrétisation de la stratégie fédérale en matière de qualité dans le système de santé», version du 25 mai 2011; [www.ofsp.admin.ch](http://www.ofsp.admin.ch) → Thèmes → Assurance-maladie → Actualités → Archives «actualités» → 25.5.2011.
- 2 D'après la loi, il est possible d'obliger les entreprises à financer les registres lorsque des prestations médicales doivent être introduites dans l'assurance de base.
- 3 Schläpfer L. Des médecins de famille qui répondent aux souhaits des patients. Bull Méd Suisses. 2010;91(26/27):1022-3.
- 4 Beutler J, Scholer M. Swiss Quality Award: les lauréats 2011. Bull Méd Suisses. 2011;92(22):833-5. [www.swissqualityaward.ch](http://www.swissqualityaward.ch)
- 5 Nikolic V. Le corps médical assure la qualité et il le montre. Bull Méd Suisses. 2010;92(25):973-6.